

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3500>

EN BREF NÂ°627 :
Communiqué intersyndical :
Pour la défense du service
public de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Pour nos salaires, nos
emplois, nos statuts, nos
conditions de travail et

d'études contre la précarité

- PUBLICATIONS - En Bref -

Publication date: jeudi 25 janvier 2024

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Communiqué intersyndical : Pour la défense du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Pour nos salaires, nos emplois, nos statuts, nos conditions de travail et d'études contre la précarité

Les conditions budgétaires continuent à se dégrader dans l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Ainsi, la dépense publique moyenne par étudiant-e ne cesse de baisser, le sous-encadrement ne fait que s'accroître et le budget pour la recherche en euros constants continue à baisser. Ces restrictions budgétaires ont pour conséquence que les personnels administratifs et techniques des universités et des organismes de recherche sont parmi les plus mal payés de la fonction publique, ce qu'a révélé le versement de la prime « pouvoir d'achat » à près de 40% des personnels de l'ESR. La mise en concurrence systématique entre les établissements, entre les équipes de recherche, via le financement par appels à projet par exemple, conduisent par ailleurs à de grandes inégalités et génèrent une charge de travail toujours plus pesante. Le projet présenté le 7 décembre par le Président lui-même concernant la restructuration de la recherche n'est pas de nature à laisser entrevoir des améliorations en 2024.

Le nombre de contractuel-les et vacataires le plus souvent sous-payé-es (et pour beaucoup toujours pas mensualisé-es comme le prévoit pourtant la loi) continue à progresser. Plutôt que de permettre un recrutement massif de titulaires, avec les nouvelles formes de contrats issues de la LPR, le gouvernement fait clairement le choix de la précarité et de la casse des statuts à laquelle le président lui-même a appelé y compris en s'affranchissant des cadres réglementaires. Les annonces de Guérini puis de Macron sur le développement des primes aux mérites dans la fonction publique sont dangereuses.

Les étudiant-es aussi font face à une précarité structurelle aggravée par la politique du gouvernement entraînant une paupérisation alarmante.

La loi immigration, dont nous demandons le retrait, durcirait considérablement l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Nos organisations soutiennent la journée d'action intersyndicale du 1er février aux côtés de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale qui se mobilisent pour la sauvegarde de l'École à tous les niveaux. C'est un exemple à suivre ! Des préavis de grève ont été déposés pour couvrir tous les personnels mobilisés.

Elles appellent tout le personnel de l'ESR et tou-ttes les étudiant-es à se réunir dans la perspective d'une mobilisation unitaire pour un financement de l'ESR à la hauteur des besoins et des enjeux et contre les projets annoncés par E. Macron.

Signataires : SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNETAP-FSU, SNTRS CGT, FERC SUP CGT, CGT INRAE, SUD EDUCATION, SUD RECHERCHE, FO ESR, UNION ETUDIANTE, UNEF, SNPTES-UNSA, FAGE



En Bref n°627 du 25 janvier 2024